

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 20 décembre 2022 à 18 h 30

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Résolution – Constatation de la régularité de la séance extraordinaire et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022
4. Résolution – Adoption des prévisions budgétaires 2023
5. Résolution – Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025
6. Période de questions
7. Levée de la séance

DONNÉ À LA MACAZA CE 13^E JOUR DE DÉCEMBRE 2022

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM



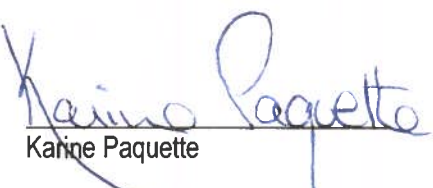
Karine Paquette

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Karine Paquette, directrice générale adjointe par intérim de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'endroit suivant : babillard à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13^e jour de décembre 2022.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM



Karine Paquette